

FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement sanitaire

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Établissement Public de Santé Mentale François Tosquelles à Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère)

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Aucun

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

Emploi supérieur niveau 4 – Groupe K

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

L'établissement public de santé mentale (EPSM) François Tosquelles est le seul établissement psychiatrique du département de la Lozère. À noter que le département correspond à un seul et unique secteur, tant pour la psychiatrie adulte que pour la pédopsychiatrie. L'offre de l'EPSM est donc essentielle. Il est membre du GHT Lozère dont l'établissement support est le CH Hôpital Lozère.

Type de population accueillie :

La mission du centre hospitalier est de participer à la lutte contre les maladies mentales, en étant l'acteur central des politiques de santé mentale, à travers des actions de prévention, de diagnostics, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale sur tout le département de la Lozère.

L'EPSM assure la continuité du service public et accueille les patients admis en soins libres mais aussi sans leur consentement (SPDT, SPDTU, SPPI, SPDRE).

En psychiatrie générale, l'offre intra-hospitalière est partagée entre Mende, avec l'unité d'admissions psychiatriques (UAP) et Saint-Alban-sur-Limagnole, avec 4 unités, l'Unité de Post-Crise(UPC), l'unité régionale d'Évaluation (URE), l'unité renforcée d'Orientation (URO) et l'unité de géro-psychoiatrie. L'offre extrahospitalière (alternatives à l'hospitalisation) s'étend sur l'ensemble du territoire, avec des CMP et CATTP sur les 5 bassins de vie : Florac, Langogne, Marvejols, Mende, Saint-Chély d'Apcher et ainsi que des places d'hospitalisation de jour à Mende et Saint-Chély d'Apcher. La psychiatrie infanto-juvénile dispose d'une filière adolescente avec des lits d'hospitalisation complète à Mende, un hôpital de jour et un CMP adolescents ainsi que d'une filière polyvalente avec des places d'hospitalisation de jour à Mende et Saint-Chély d'Apcher et des CMPEA à Florac, Langogne, Marvejols, Mende, et Saint-Chély d'Apcher.

En lien avec le PTSM, l'EPSM impulse une volonté forte de mettre en place des équipes mobiles sur plusieurs thématiques identifiées. C'est déjà le cas avec l'équipe mobile psychiatrie précarité et sa participation à l'équipe mobile gériatrique en partenariat avec le CH Lozère.

L'établissement a développé un maillage territorial à même de répondre aux besoins de l'ensemble de la population lozérienne, adapté à sa géographie.

Services autorisés et nombre de lits/places

Pour le secteur adulte, il est principalement implanté sur son site historique de Saint Alban sur Limagnole, site sur lequel se trouvent, en hospitalisation complète :

- L'unité de réhabilitation Psychosociale (actuelle Unité Post crise – UPC) de 15 lits,
- Deux unités d'hospitalisation complète (actuelles Unité Renforcée d'Orientation-URO et Unité Régionale d'Évaluation-URE) de 15 lits chacune et d'une chambre d'isolement partagée,
- L'unité de géro-psychoiatrie de 20 lits, dont 10 ont été autorisés en Médecine en janvier 2025, non encore mis en œuvre.

En complément sur cette offre d'hospitalisation complète, le site de Mende compte un dernier service pour adultes en court séjour : l'Unité d'Admissions Psychiatriques (UAP), en proximité immédiate du CH Hôpital Lozère et de son service d'accueil des urgences. Le service dispose de 22 lits organisés de la façon suivante :

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Stéphane RIBAUT, directeur départemental adjoint - Délégation départementale de Lozère

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Julie SENGER – Directrice de l'offre de soins et d'él'autonomie – julie.senger@ars.sante.fr
Xavier MARETTE – Directeur départemental – Délégation départementale de Lozère
Stéphane RIBAUT – Directeur départemental adjoint – Délégation départementale de Lozère
ars-oc-dd48-direction@ars.sante.fr
04 66 49 40 95
04 66 49 40 78

III - PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Description du poste :

Assurer la conduite générale de l'EPSM sur toutes ses composantes. Les enjeux majeurs à conduire sont :

- Adaptation de l'offre en lien avec les évolutions législatives et réglementaires, les engagements du PTSM, les actions et projets prioritaires du PRS, du CPOM 2025-2029 et les opportunités via les appels à projet, candidatures et manifestation d'intérêt,
- Intensifier les synergies avec les acteurs du GHT Lozère,
- Nouveaux emplacements pour le CMP enfants et le CMP adultes de Florac,
- Poursuivre le développement d'équipe mobile,
- Poursuite du déploiement du Système d'Information Hospitalier choisi par le GHT Lozère,
- Contractualisation du PTSM, poursuite des mises en œuvre et son suivi,
- Trouver des solutions pour le bâti non utilisé.

Profil recherché :

L'emploi s'adresse à un cadre de haut niveau, fonctionnaire, ou agent contractuel, avec une expérience minimale de six années d'activités professionnelles diversifiées en tant que cadre supérieur sur des fonctions de direction, d'encadrement ou d'expertise et ayant une excellente connaissance des politiques de santé.

Connaissances et compétences requises :

- Gestion de projet et conduite au changement,
- Maîtrise de l'équilibre budgétaire,
- Fortes compétences managériales,
- Capacité à renforcer les liens avec les partenaires institutionnels, les élus et les acteurs de santé du territoire,
- Capacité à impliquer la communauté médicale et soignante dans la gestion des projets de l'établissement,
- En gestion des organisations,
- Bonne aptitude à l'animation du dialogue social,
- Capacité à coordonner les actions à mettre en œuvre ou mise en œuvre dans le cadre du GHT,
- Capacité à mettre en œuvre et développer les projets de coopération dans les secteurs sanitaires, médico-social et ambulatoire,
- Développement de la qualité et de la sécurité des soins.

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.
- Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général
- Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

L'ARS Occitanie a publié le 31 octobre 2023 son nouveau projet régional de santé pour la période 2023-2028. Le PRS se compose du Cadre d'Orientation Stratégique, du Schéma Régional de Santé et du Programme d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis. Les besoins de santé des habitants des 13 départements de la région n'étant pas identiques, le choix a été fait d'innover en prolongeant le Schéma Régional de Santé par 13 schémas territoriaux de santé co-écrits et concertés avec les acteurs du territoire à l'échelle de chaque département.

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

L'établissement est en phase avec les attentes issues du PRS et de sa déclinaison territoriale via le STS 48 (schéma territorial de santé) : décliner des solutions en lien avec l'aller-vers, la télémédecine, contribuer au renforcement du lien ville-hôpital, étoffer l'offre de l'EMPP, ...
En termes d'actualité, en lien avec le PRS, l'EPSM est attendu sur la finalisation du PTSM II de Lozère. Celui-ci est en cours de finalisation.

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

En attente du nouveau schéma départemental des solidarités

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Projet d'établissement :

Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Le projet d'établissement adopté en juin 2025 se fonde sur le maintien des structures de soins existantes et l'amélioration de leur fonctionnement au service de l'accroissement de l'activité par une meilleure réponse aux besoins du territoire.

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

CPOM 2025-2029

Appartenance à une direction commune :

Aucune

Nombre total de sites et distance entre chacun :

Cf. cartographie en page 2

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

non

Autre forme de coopération (à préciser) :

Mentionné précédemment : GHT Lozère

V-CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

▪ Charges et recettes du résultat comptable

Tableau : compte financier 2023 et 2024, EPRD 2026

	CF	CF	EPRD
	2023	2024	EPRD 2026
Titre 1 - Produits versés par l'assurance maladie	26 652 910 €	26 989 709 €	27 343 908,00
Titre 2 - Autres produits de l'activité hospitalière	828 839 €	876 180 €	900 000,00
Titre 3 - Autres produits	3 526 733 €	3 227 740 €	3 123 182,83
TOTAL	31 008 483 €	31 093 629 €	31 367 090,83
	CF	CF	EPRD
	2023	2024	EPRD 2026
Titre 1 - Charges de personnel	- 24 115 569 €	- 24 609 108 €	-26 030 584,96
Titre 2 - Charges à caractère médical	- 262 436 €	- 269 647 €	-237 600,00
Titre 3 - Charges à caractère hôtelier et général	- 3 839 410 €	- 3 716 410 €	-3 641 660,00
Titre 4 - Charges d'amort., fin. et exceptionnelles	- 2 382 870 €	- 1 999 915 €	-1 708 136,19
TOTAL	-30 600 285 €	-30 595 080 €	-31 617 981 €
Résultat comptable CRPP	408 198 €	498 549 €	-250 890 €

	CF	CF	EPRD
	2023	2024	EPRD 2026
Résultat comptable CRP-A (DNA)	3 302 €	127 538 €	- €

Commentaires sur la situation budgétaire :

Au CF2024, le résultat comptable consolidé s'élève à 626K€, pour une surface budgétaire de 31,2M€. Le montant de la CAF est de 2 M€, le remboursement des dettes financières est de 423 K€ ce qui porte la CAF nette à hauteur de 1 597 K€ (taux de CAF nette de 5,16%). Le FRNG au 31/12/2024 est de 6,9 M€ et la trésorerie nette s'élève à 6 M€.

▪ Plan de financement de l'exercice « N » (EPRD 2026)

Pour les emplois :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
1 160 000 €	1 785 417 €

Pour les ressources :

MONTANT DES EMPRUNTS	DOTATIONS & SUBVENTIONS	AUTRES RESSOURCES	CAF
0 €	51 633 €	248 082 €	1 165 917 €

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : 7,96% en 2023 / 6,98% en 2024

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1 : -257 6801 € en 2023, 1 595 847 € en 2024

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : 3,05 ans en 2023 / 3,12 ans en 2024

Taux d'endettement : 22% en 2023 / 20,4% en 2024

Taux d'indépendance financière : 23% en 2023 / 21,6% en 2024

Programmes d'investissement en cours ou programmés pour les trois prochaines années :

Les investissements prévus pour les 3 prochaines années sont les suivants :

* en 2026 : 1 160 K€, dont 700 K€ d'opérations majeures (acquisition d'une maison sur Mende pour création d'un centre de consultations spécialisées, rénovation du CMP adultes sur Marvejols, et réfection toiture sur Saint Alban) et 460 K€ d'opérations courantes

* en 2027 : 1 620 K€, dont 1 100 K€ d'opérations majeures (idem 2026) et 520 K€ d'opérations courantes

* en 2028 : 590 K€ dont 150 K€ d'opérations majeures (fin travaux toiture Saint Alban et travaux sur Florac) et 440 K€ d'opérations courantes.

Le financement de ce plan d'investissement est prévu sans recours à l'emprunt sur la période.

- **Les ressources humaines** (source SAE 2025)

Effectifs médicaux	Effectifs	ETPR
Médecin généraliste	1	1
Psychiatre	9	7.07
Pharmacien	1	1

À noter :

À ce jour, l'établissement dispose d'un second médecin généraliste à hauteur de 0,50 ETP.

Le poste de pharmacien est actuellement vacant.

1 psychiatre à 0,5 ETP quitte l'établissement au 01/07/2026.

Les ETP théoriques de psychiatres/pédopsychiatres inscrits au projet d'établissement sont de 10 ETP.

2 postes de psychiatres et 1 poste de pédopsychiatre sont publiés auprès du CNG.

Effectifs non médicaux	Effectifs	ETPR
Personnels administratifs	36	33,25
IDE	134	127,22
Aides-Soignants	51	46,79
Psychologues	21	18,94
Autres personnels de soins	67	56,89
Personnels éducatifs et sociaux	33	31,92
Personnels médico-techniques	2	1,71
Personnels techniques	60	59,34
Total	404	376,06

V – 2) Activité

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

L'EPSM François Tosquelles est le seul établissement en charge de la santé mentale sur l'ensemble du département.

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

Se reporter au § VII

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Points forts :

- Acteur central, unique et reconnu par les institutions, les acteurs du social, médico-social et du sanitaire ;
- Présent sur les cinq bassins de vie du département ;
- Compte-tenu de la taille à dimension humaine de la Lozère, les liens et interactions entre acteurs et établissements sont directs, fluides et simplifiés ;
- Certaines des missions de proximité peuvent être menées plus en profondeur et en efficacité du fait des caractéristiques de l'écho système médico-social et sanitaire de la Lozère ;
- Une équipe mobile psychiatrie précarité reconnue et plébiscitée par les acteurs du territoire ;
- Une participation à l'équipe mobile gériatrie en cours de mise en œuvre, très attendue ;
- Une offre en télémédecine (téléexpertise).

Points faibles :

- Une certaine fragilité quant à parvenir à recruter de nouveaux médecins psychiatres ;
- Pas de possibilité, à ce jour, d'organiser les HC les week-ends pour les adolescents ;
- Un encadrement supérieur qui a du mal à porter les transformations, en lien avec le nouveau projet d'établissement, nécessaires ;

VIII-LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, convention tripartite, CPOM, compte administratif n-1.

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Mme. Aline BLANC AAH - aline.blanc@chft.fr

Le directeur général de l'ARS/ Le représentant de l'Etat dans le département de la Lozère